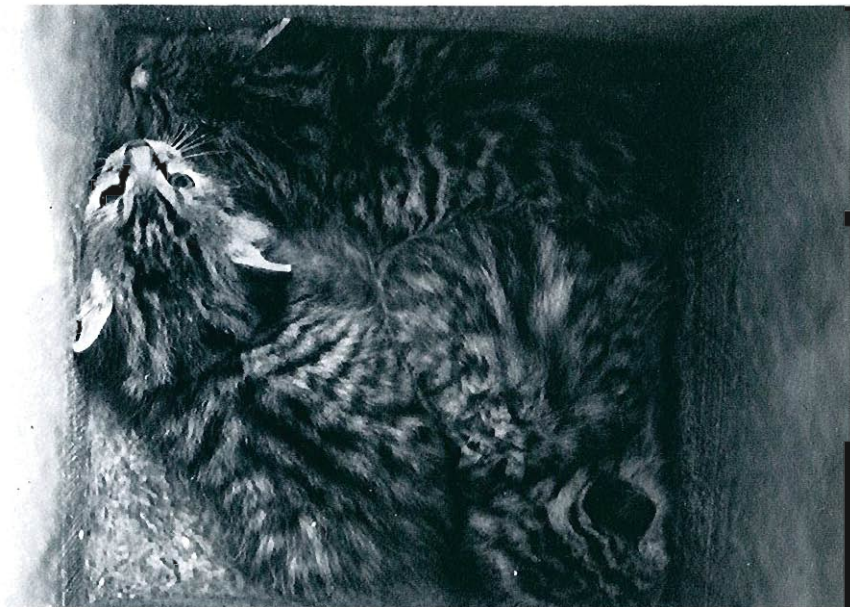


UNE NICHEE DE CHATS SAUVAGES (*Felis silvestris*) DANS UN NICOIR A HULOTTES



Jeunes chats sauvages dans un nichoir à hulotte, 8/5/1988, Villers-Sainte-Gertrude (Photo Colette Fanon-Blerot).

Villers-Sainte-Gertrude, 16 avril 1988... R. Thomas et moi nous apprêtons à contrôler un nichoir à Chouettes hulottes (*Strix aluco*) en vue de baguer d'éventuels jeunes.

Généralement, lorsque le nichoir est occupé, le premier choc sur le tronc suffit à éloigner la chouette. Agitation dans la caisse... Silencieux, nous fixons le trou d'envol. Mais alors que nous nous attendons à voir apparaître la face ronde et les yeux sombres d'une Hulotte, quelle n'est pas notre surprise de voir fuser du nichoir un éclair de poils gris fauve qui touche le sol 4,5m plus bas et disparaît rapidement dans les taillis. Vision fugitive, mais combien magique!

Grosse tête arrondie, épais pelage gris fauve tigré, queue touffue et annelée : il s'agit manifestement d'un Chat sauvage (*Felis silvestris*).

Surpris et soucieux de ne pas perturber davantage l'animal - nous sommes en pleine période de reproduction de l'espèce - nous quittons rapidement les lieux, sans contrôler le nichoir.

Une question demeure cependant : ce nichoir est-il utilisé comme simple reposoir ou a-t-il été retenu comme gîte de mise bas? Le 8 mai, nous nous décidons à retourner sur les lieux, et c'est avec curiosité que nous soulevons le couvercle du nichoir... Trois superbes chatons reposent sur le fond, endormis. La mère est absente et ne se manifestera pas pendant toute la durée de notre visite.

LES CHATONS

D'après leur degré de développement, comparé à celui des jeunes chats domestiques (auxquels ils ressemblent d'ailleurs très fort), les chatons semblent âgés d'environ 4 semaines. Ils étaient probablement nés lors de notre première visite, mais, fort heureusement, la chatte ne les a pas «déménagés» – trop petits peut-être – comme elle a l'habitude de le faire lorsqu'elle est dérangée.

Le pelage des chatons est gris fauve, rayé de noir. Leur queue est fine et pointue.

Réveillés par nos activités, ils ne bougent guère, se contentant de souffler en nous observant de temps en temps. Ils reposent sur une fine litière de copeaux, très propre. Aucun matériau n'a été apporté et le nichoir ne contient aucune proie.

Cette petite nichée de 3 chatons semble être née à une date «normale». HAINARD (1987) situe en effet la mise bas du Chat sauvage (3 à 6 petits) vers fin avril, début mai. D'après le *Dossier Nuisibles* publié par l'Épine Noire (1979), la naissance des 2 à 7 petits (portée typique : 4 jeunes) se situe la plupart du temps entre le 15 mars et le 30 avril, parfois début mai.

NICHOIR ET HABITAT

Le nichoir, de type «boîte aux lettres», a les dimensions suivantes : hauteur, 50 cm, côté intérieur, 23 cm, diamètre du trou d'envol (orienté vers l'est) 15,5 cm. Il est construit en bois d'épicéa, non traité. Le toit ne dépasse que légèrement la face avant (2-3 cm), ce qui favorise probablement l'accès du chat au trou d'entrée. Installé en 1982, il n'avait jamais été occupé auparavant.

Le nichoir est fixé à 4 m du sol, sur le tronc d'un orme champêtre dépourvu de branches basses. Placé en bordure d'une vaste forêt mixte, dans une futaie assez hétérogène (orme, frêne, merisier, chêne, charme, érables champêtre et sycomore...), il domine un taillis bas et très dense (charme, noisetier, ronce, etc.). Cette parcelle de feuillus d'environ 5 hectares est entourée de pessières, sauf sur un côté où elle s'ouvre sur une zone de prairies parsemées de haies. Le nichoir se trouve à 100 mètres de la lisière.

UTILISATION D'UN NICHOIR PAR LE CHAT SAUVAGE

Les sites habituellement choisis par le Chat sauvage pour mettre bas peuvent être très variés, allant de l'épais roncier au terrier de Blaireau (*Meles meles*), en passant par l'arbre creux, l'amas de branches, la fissure de rocher ou l'espace situé entre le sol et les rondins empilés dans les stères de bois en forêt... (PARENT, 1975; SCHAUBENBERG, 1981; STAHL, 1986).

Sans être véritablement cavernicole, le Chat sauvage semble affectionner les endroits abrités, fermés. Comme, de plus, il sait relativement bien grimper aux arbres, on pourrait s'attendre à ce qu'il soit attiré par les nichoirs à Hulottes, cavités artificielles certes, mais bien abritées des intempéries et de certains dérangements (prédateurs autres que la Martre, par exemple). Il n'est d'ailleurs pas rare qu'il utilise les miradors de chasse soit comme gîte de mise bas, soit comme gîte de repos (SCHAUBENBERG, 1981).

L'occupation d'un nichoir par le Chat sauvage reste cependant assez exceptionnelle, surtout comme gîte de mise bas. Elle est en tout cas nettement moins signalée que chez la Martre des Pins (*Martes martes*) : HAINARD, 1987; DELMEE *et al.* 1968, 1979; BAUDVIN *et al.*, 1985... HAINARD (1987) ne signale qu'un cas : en Suisse, près de Genève, en mai 1978 (1 femelle et trois jeunes).

En Bourgogne, sur plus de 1000 visites de quelque 75 nichoirs à Hulottes, BAUDVIN *et al.* (communication personnelle) n'ont trouvé «que» 3 nichées de Chats sauvages (+ 4 lieux de repos), alors que l'espèce est assez bien représentée dans la région. D'après eux, le Chat sauvage est beaucoup moins grimpeur qu'on a coutume de le penser, et s'il se plaisait réellement dans les arbres, on devrait le trouver plus régulièrement dans les nichoirs.

En Belgique, il semble que l'utilisation de nichoirs à Hulottes comme gîte de mise bas n'ait jamais été signalée qu'une fois, à Tintange (PARENT, 1975). DAMBIERMONT *et al.* (1967) ne citent pas le Chat sauvage parmi les hôtes occasionnels des quelque 400 nichoirs à Hulottes qu'ils ont contrôlés pendant plusieurs années en Moyenne et Haute Belgique. DELMEE *et al.* (1978) n'ont également jamais trouvé le Chat sauvage dans les nombreux nichoirs qu'ils ont contrôlés pendant plus de vingt ans dans le massif ardenais de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Données non signalées? Manque d'études suivies sur la Chouette hulotte et le Chat sauvage? Absence, nombre réduit ou répartition trop localisée de nichoirs dans des régions où le Chat sauvage est représenté? Faible densité ou absence de l'espèce là où des nichoirs sont placés? Voilà quelques questions auxquelles il serait intéressant de tenter de répondre.

Reçu le 20.10.1988
Accepté le 08.11.1988

Yves FANON
4, Herbet
B-5490 Bomal

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDVIN, H., DESSOLIN, J.L., RIOLS, C. (1985): L'utilisation par la Martre (*Martes martes*) des nichoirs à chouettes dans quelques forêts bourguignonnes. *Ciconia*, 9 (2) : 61-104.
- HAINARD, R. (1987): *Mammifères sauvages d'Europe (Insectivores, chéiroptères, carnivores)*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- DACHY, P., DELMEE, E. & SIMON, P. (1968): Une nichée de martres dans un nichoir à hulottes. *Aves*, 5 : 179-183.
- DAMBIERMONT, J.L., FRANCOU, J.P. & COLLETTE, P. (1967): Notes sur la nidification des hulottes en nichoirs. *Aves*, 4 : 31-47.
- DELMEE, E., DACHY, P. & SIMON, P. (1978): Quinze années d'observations sur la reproduction d'une population forestière de Chouettes hulottes (*Strix aluco*). *Le Geffaut*, 68 : 590-650.
- L'EPINE NOIRE DES ARDENNES (Ed.) (1979): *Dossier nuisibles*. L'Epine Noire, Buzancy.
- PARENT, G.H. (1975): La migration récente, à caractère invasionnel, du Chat sauvage *Felis silvestris silvestris* SCHREBER, en Lorraine belge. *Mammalia*, 39 : 251-288.
- SCHAUBENBERG, P. (1981): Eléments d'écologie du Chat forestier d'Europe *Felis silvestris* SCHREBER 1777. *Rev. Ecol. (Terre & Vie)*, 35 : 3-36.
- STAHL, P. (1986): *Le chat forestier d'Europe (Felis silvestris SCHREBER, 1777). Exploitation des ressources et organisation spatiale*. Thèse Doct. Sc., Univ. Nancy I, 356 p.